



VILLE
DU PUY EN

Envoyé en préfecture le 10/07/2023

Reçu en préfecture le 10/07/2023

Publié le

ID : 043-214301574-20230707-DEL_2023_0124-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 05 juillet 2023**

Délibération n° 33

Date de la Convocation :
jeudi 29 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le cinq juillet à 19 h 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
11/07/2023

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Pascal BERTRAND, Monsieur Stéphane CLABAUX, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Jean-Williams SEMERARO

Ont donné procuration :

Madame Catherine CHALAYE à Madame Michelle MICHEL, Monsieur Philippe RIBEYRE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Roland LONJON à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Rachid ANBAR à Madame Colette CHASSAGNE, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur François CHATAING

Absent(e) :

Madame Aurélie CHAMBON

Secrétaire de séance : Jérôme EYNARD

La séance a été levée à : 22H40

Rédacteur : Marielle LAVASTRE Commande Publique

Objet : Guides internes de la Commande Publique

Rapporteur : Caroline BARRE

Compte tenu de la complexité des règles relatives à la Commande Publique, de leur évolution permanente et de la multitude des intervenants au quotidien en dessous des seuils de publicité et de mise en concurrence et au dessus des mêmes seuils avec l'intervention du service Commande Publique au sein des trois collectivités, il est apparu nécessaire de clarifier les procédures par l'élaboration des différents guides.

Ces guides communs aux trois collectivités que sont la ville du Puy-en-Velay, le CCAS et la Communauté d'agglomération ont été rédigés grâce à une assistance à maîtrise d'ouvrage en lien avec le service Commande Publique et un groupe de travail composé d'agents demandeurs. L'ensemble des guides a ensuite été présenté à tous les agents intéressés en lien avec la Commande Publique au cours de cinq demi journées dédiées à ce sujet.

Délibération n°33 du mercredi 05 juillet 2023

La démarche a aussi été présentée aux Bureaux municipal et commun

Afin de faciliter l'appropriation par tous les intervenants à la Commande Publique, la démarche a été décomposée en cinq guides différents selon le besoin de chacun :

- un guide de procédure interne de marchés publics complet et détaillé,
- un guide de procédure simplifié de marchés publics,
- un guide règlement intérieur de la Commission d'appel d'offres,
- un guide règlement intérieur de la Commission dite « MAPA »,
- un guide propre aux concessions.

Après une phase de tests, et en application de ces guides, il sera aussi proposé aux services des modèles internes tels que modèle de mail de consultation, modèle de marché de travaux, marché de maîtrise d'oeuvre, fournitures courantes et services inférieurs au seuil de publicité et mise en concurrence, modèle de décision, de rapport d'analyse des offres, modèle de courriers aux candidats retenus et non retenus, ...etc.

Les guides seront actualisés le cas échéant et des outils de suivi seront mis en place.

Ils seront applicables à compter du 1^{er} septembre 2023.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 26/06/2023

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE les guides internes de procédure marchés publics suivants :
 - guide interne de marchés publics,
 - guide interne simplifié,
 - règlement interne de la Commission d'appel d'offres,
 - règlement interne de la commission dite MAPA,
 - guide des concessions.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 5 juillet 2023,
Le Secrétaire de séance,
EYNARD Jérôme,

Fait au Puy-en-Velay, le mercredi 05
juillet 2023